

être les Traités. Voilà les précautions que prennent aujourd'hui les mécontents Corles, & ce sont là, suivant divers avis de la Corse qui arrivent à la Cour, sur quel pied ils veulent établir le Traité à faire avec la République de Genes par l'entremise du Roi. Ainsi on ne peut pas se promettre un grand succès des conférences entre le Comte de Boissieux & les Députés des Mécontents, sur l'article de l'accommodement des derniers avec leurs Maîtres naturels, s'ils n'abandonnent leur plan, & n'écoutent favorablement ce qu'on a à leur proposer par la puissante médiation du Roi.

II. C'est toujours avec un secret impénétrable pour le public qu'on traite de diverses grandes affaires qui sont sur le tapis. Les conférences des Ministres du Roi sont fréquentes; les Conseils d'Etat & des Finances ne le sont pas moins; & S. M. travaille en particulier très-assidument avec le Cardinal de Fleuri, qui a heureusement recouvré sa santé & ses forces. On ne peut rien ajouter à l'honneur que ce digne Prélat reçoit continuellement du Monarque, n'y ayant presque point de jours pendant & depuis la maladie dont S. Em. est rétablie, qu'elle n'en ait reçu les visites, & c'est ce qui continué encore, quoiqu'elle sorte à présent, qu'elle se soit remise au timon des affaires, & qu'elle donne les audiences, comme ci-devant aux Ministres Etrangers. Comme il est décidé que le Roi fera un voyage à Marly, Son Eminence en sera, & y occupera l'appartement du Duc d'Orleans qui est de plein pied, & qui tient au Salon, Mr. le Duc d'Orleans ayant bien voulu se lui céder comme étant le plus commode: Ce Prince y occupera celui de feu Mgr. le Dauphin Ayeul du Roi.

III. En vertu d'une Ordonnance de Sa Maj. du premier de Mars, on fait actuellement dans chaque